

Programme Prioritaire de Recherche (PPR) Antibiorésistance

Appel à projets structurants

« Observatoire des discours, des normes et des pratiques liés aux antibiotiques et à l'antibiorésistance »

CONTEXTE

La lutte contre la résistance aux antibiotiques nécessite d'analyser, comprendre et décrire les déterminants contextuels et les facteurs sociaux, de repérer les logiques économiques et politiques, les pratiques individuelles ou professionnelles, les cadres juridiques, les discours, et les situations, liés au problème de l'antibiorésistance et au bon usage des antibiotiques.

En France, peu de travaux de recherche en Sciences Humaines et Sociales (SHS) et santé publique traitent de l'antibiorésistance, contrairement à ce qui s'est développé depuis plusieurs années dans d'autres pays, où historiens, sociologues, anthropologues, spécialistes des sciences politiques, et du langage, pour ne citer qu'eux, participent activement à la lutte contre l'antibiorésistance par leurs recherches. Il est donc indispensable de fédérer les compétences interdisciplinaires de chercheurs qui travaillent sur ces sujets, dont les avancées, les outils, ou les méthodologies, seraient utiles à la compréhension des enjeux sociaux, économiques, environnementaux et de politiques publiques de l'antibiorésistance. L'enjeu est de faciliter la mutualisation de compétences et la collaboration entre les différents secteurs de la recherche en SHS et santé publique.

La création d'un observatoire aurait pour fonction, non seulement de promouvoir différents aspects de l'antibiorésistance comme des objets de recherche à part entière pour chercheurs en santé publique et SHS, mais encore de mettre à la disposition des sciences du vivant et des professionnels de santé les résultats obtenus. Enfin, ces travaux s'avèreront utiles pour accompagner la décision publique, la communication publique et médiatique, ainsi que l'engagement des entreprises et leurs stratégies, afin de faire face à des situations diverses, telles que l'anticipation et gestion des situations de crise, ou autres.

Pour répondre aux besoins susmentionnés et en accord avec le Secrétariat Général pour l'Investissement (SGPI), le Programme de Recherche Prioritaire (PPR) Antibiorésistance prévoit de mettre en place un observatoire intégrant l'ensemble des sous-disciplines des SHS liés à la problématique de l'antibiorésistance. Cet observatoire aura pour mission principale de se focaliser, dans un premier temps, sur le contexte et les dispositifs dans le monde humain, animal et environnemental pour comprendre les racines socio-culturelles, socio-économiques et contextuelles de l'antibiorésistance. Ceci inclut également les liens avec les chercheurs du monde de la santé, les « comportements » des acteurs et les interactions médecin-malade, vétérinaire-animal et éleveur-animal qui conduisent à la prescription.

OBJECTIFS DE L'APPEL A PROJETS

L'observatoire devra être alimenté par deux activités étroitement imbriquées : 1) la collecte et l'analyse des données variées permettant de produire des connaissances sur les discours, les normes et les pratiques liés aux antibiotiques et à l'antibiorésistance, et 2) la construction et l'animation d'une communauté scientifique multidisciplinaire, incluant l'ensemble des SHS et les acteurs de la santé humaine et animale et de l'environnement, permettant d'orienter la production de données et de débattre des résultats obtenus.

1- Collecte et analyse de données relatives à l'information, les savoirs et la communication sur l'antibiorésistance

La problématique de l'antibiorésistance laisse de nombreuses traces de communication, de partage d'informations et de savoirs, professionnels et non, appartenant au domaine public. Ces discours traitent, entre autres, des usages des antibiotiques et des biocides, et des logiques qui sous-tendent leur utilisation en santé humaine et animale et de leur impact sur l'environnement, et peuvent contribuer à la compréhension des racines historiques et socio-culturelles des politiques publiques, et des régulations visant à réduire l'utilisation des antibiotiques.

La collecte et l'analyse de ces discours inclura les données, numériques et non-numériques, émergeant des enquêtes de terrain, des larges enquêtes d'opinion, des études des médias, des réseaux sociaux, de l'analyse des controverses dans la littérature scientifique, etc.

Cette action permettra de documenter les discours, les normes et les pratiques sur l'antibiorésistance, d'analyser les données par voie computationnelle, et de structurer les thématiques et les discussions qui se dérouleront dans le cadre de l'animation d'une communauté interdisciplinaire SHS-scientifiques de la santé humaine et animale et de l'environnement sur l'antibiorésistance.

Cet axe devra inclure les éléments suivants :

- Identification, veille et collecte des types de données disponibles et pertinentes : discours médiatiques, politiques, scientifiques, réseaux sociaux, discours des organisations non gouvernementales, des agences internationales, données des enquêtes de terrain et d'opinion, analyse des controverses dans la littérature scientifique, etc.,
- Prise en compte aussi bien des travaux disponibles en SHS sur l'antibiorésistance, sur les méthodologies d'analyses (numériques ou pas) des données pertinentes pour le sujet,
- Analyse computationnelle des données textuelles et visuelles,
- Création d'un site web,
- Mise à disposition des résultats auprès d'une large communauté d'acteurs (scientifiques, politiques, professionnels, industriels, etc.),
- Sélection de résultats à fournir à la communauté interdisciplinaire (décrit dans l'objectif de l'axe 2) pour l'organisation de workshops et de séminaires,
- Recueil des demandes des chercheurs relatives à la production de nouvelles données,
- Identification de lacunes que l'observatoire pourra viser à combler.

2- Construction et animation d'une communauté interdisciplinaire sur l'antibiorésistance autour des SHS

Afin de faire face au problème de l'antibiorésistance d'une façon globale, en intégrant toutes les disciplines impliquées dans cette problématique scientifique et sociétale, il est indispensable de construire une communauté qui intègre les acteurs des différentes SHS et des secteurs de la santé humaine, animale et environnementale. L'animation de cette communauté se déroulera dans un cadre très large couvrant le champ SHS-antibiorésistance et en particulier autour des thématiques identifiées au travers de l'axe 1.

La participation de cette communauté interdisciplinaire permettra, entre autres, de favoriser des travaux scientifiques collaboratifs avec un lien étroit entre SHS et santé (animale, humaine et environnement), de développer des instruments de communication et de régulation innovants, ainsi que de mettre en œuvre des politiques publiques adaptées aux changements socio-économiques et culturels contemporains.

Cet axe devra inclure les activités suivantes :

- Identification des potentiels chercheurs et équipes pertinents à la problématique,
- Mise à disposition de la littérature existante,
- Organisation de workshops et de séminaires pour discuter des données produites par l'observatoire et intégrer les demandes des chercheurs à la production de nouvelles données,
- Organisation de conférences pour restituer les travaux,
- Incitation et appui à la création de consortia pour répondre à des appels à projets nationaux et internationaux.

MODALITE DE FINANCEMENT

Dans le cadre du PPR Antibiorésistance, un budget global de 300k € a été accordé par l'SGPI pour la mise en place, le développement et l'animation de l'observatoire au cours des 4 premières années. Pour les 6 années suivantes, un soutien annuel de 50k € permettra de maintenir et animer les activités de l'observatoire.

Le financement sera réparti pour permettre le développement des deux axes décrits dans la section « objectifs » :

1. Mise en place de la plateforme de collecte et d'analyse des données (incluant l'hébergement par une université ou centre, les moyens et les outils pour la collecte et l'analyse des données, la possibilité de développer un site internet comme plateforme interactive, etc.)
2. Mise en place, coordination et animation de la communauté SHS-santé humaine, animale et environnement (organisation de réunions, workshops, conférences, etc.)

CRITERES D'ELIGIBILITE ET DE SELECTION

Les candidats pourront répondre à l'appel à projet en proposant des solutions à un, ou aux deux axes décrits dans la section « objectifs ».

Prérequis des candidats pour les deux objectifs :

- Être un scientifique reconnu des disciplines des SHS et/ou de la santé publique et/ou des interactions antibiorésistance et santé humaine, animale ou environnement, affilié au secteur public (les acteurs privés pourront être partenaires des projets),
- Avoir une capacité reconnue à dialoguer avec les acteurs des différentes disciplines des SHS et de la santé,
- Être basé en France.

Critères spécifiques à l'axe 1 :

- Disposer des moyens pour l'hébergement des fonctionnalités informatiques nécessaires pour les activités de l'observatoire.

La sélection des candidats s'effectuera en considérant, entre autres, les éléments suivants :

- La capacité du candidat à participer aux collaborations, démontrée par le développement en cours ou passé de projets multidisciplinaires et impliquant plusieurs partenaires, des SHS et des disciplines de la santé humaine, animale et de l'environnement,
- L'excellence de l'équipe dans la recherche de son domaine, démontrée par le nombre et la qualité des publications sur le sujet,
- La proposition de projets multidisciplinaires dans une approche « One Health », impliquant la collaboration et mutualisation entre les disciplines des SHS, de la santé publique, et les secteurs de santé humaine, animale et de l'environnement.